



# PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes **6**

// Système d'élimination des déchets // 6-4

Prescription	31/01/2015
Arrêt	02/09/2016
Approbation	
Rendu exécutoire	

L'élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés relèvent de la compétence de Lannion Trégor Communauté, sachant que le traitement des ordures ménagères a été confié au SMITRED Ouest Armor (Syndicat Mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets) qui dispose d'un centre de traitement situé à Pluzunet (VALORYS).

L'élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés relèvent de la compétence communautaire. Le mode et les jours de collecte sont différents suivant les lieux de la commune :

- Zone agglomérée du bourg
  - o Conteneurs individuels pour déchets ménagers et pour déchets recyclables
  - o Collecte hebdomadaire (alternance collecte des déchets ménagers et collecte sélective)
- Espace rural hors zone agglomérée du bourg
  - o Conteneurs collectifs pour déchets ménagers
  - o Collecte hebdomadaire
  - o Apport volontaire pour la collecte sélective

La commune dispose de 5 points d'apport volontaire :

- Parking du terrain de football
- Parking de la salle des fêtes
- Rue du foyer
- Parking du magasin Casino
- Parking Rue Pasteur

3 autres points d'apport volontaire se trouvent en proche périphérie du territoire communal :

- Kéraudy (Commune de Ploumilliau)
- Le Rhun (Commune de Vieux Marché)
- Saint-Carré (Commune de Lanvellec)

Le traitement des déchets a été délégué au SMITRED Ouest Armor (Syndicat Mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets) qui possède un centre de traitement située sur la commune de Pluzunet (usine VALORYS) .

La déchetterie la plus proche se trouve à Park An Itron (commune de Vieux Marché)

